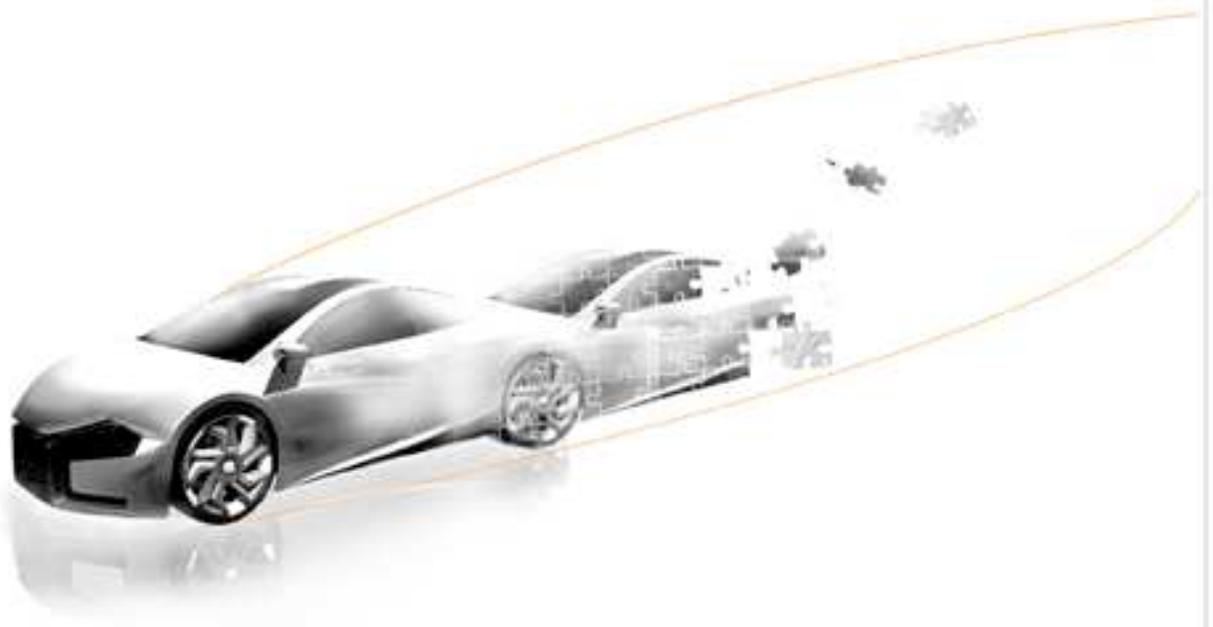


## Communication sur le Progrès 2012 (COP)



## Introduction

Le présent Communiqué a été établi par la société Mecaplast afin de présenter les évolutions en termes d'impact global sur :

- Les Principes relatifs aux Droits de l'Homme
- Les Principes relatifs aux Droits du Travail
- Les Principes relatifs à l'Environnement
- Les Principes relatifs à la lutte contre la Corruption

Le Groupe Mecaplast a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies « Global Compact » depuis le 11 Mars 2008 et a déployé un plan d'actions au travers du PEPS (Plan d'Excellence Pour la Satisfaction des Clients) qui intègre la démarche ECOVISION et le Code Ethique du groupe établi le 12 Décembre 2011.

## La période de couverture du présent communiqué

Du 01/01/2010 au 16/03/2012



<b><u>I PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME</u></b>	<b>4</b>
I.1 EVALUATION, POLITIQUE ET OBJECTIFS	4
I.2 MISE EN ŒUVRE	5
I.3 MESURE DES RESULTATS	5
<b><u>II PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL</u></b>	<b>6</b>
II.1 EVALUATION POLITIQUE ET OBJECTIFS	6
II.2 MISE EN ŒUVRE ET MESURE DES RESULTATS	7
<b><u>III PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT</u></b>	<b>10</b>
III.1 EVALUATION, POLITIQUE ET OBJECTIFS	10
III.2 MISE EN ŒUVRE	11
III.3 MESURE DES RESULTATS	12
<b><u>IV PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</u></b>	<b>19</b>
IV.1 EVALUATION, POLITIQUE ET OBJECTIFS	19
IV.2 MISE EN ŒUVRE	19
IV.3 MESURE DES RESULTATS	19
<b><u>ANNEXE : CODE ETHIQUE ET PLAQUETTE MECAPLAST (PRESENTS SUR SITE GLOBAL IMPACT)</u></b>	<b>19</b>



# I Principes relatifs aux Droits de l'Homme



## I.1 Evaluation, Politique et Objectifs

En 2011, mise en place au niveau du groupe d'un code Ethique : présentation de ce Code Ethique à l'ensemble des représentants du personnel, comité de Direction et de management,

- Engagement de Mecaplast sur les droits de l'homme :
  - Engagement à veiller au respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme au niveau Groupe (France, Monaco et International)
  - Engagement sur le respect de la dignité, de l'égalité et de la valeur de la personne en tant qu'être Humain.
- Définition d'un plan PEPS (Plan d'Excellence Pour la Satisfaction des Clients) sur les objectifs suivis au niveau du Groupe Mecaplast ainsi que du plan ECOVISION.



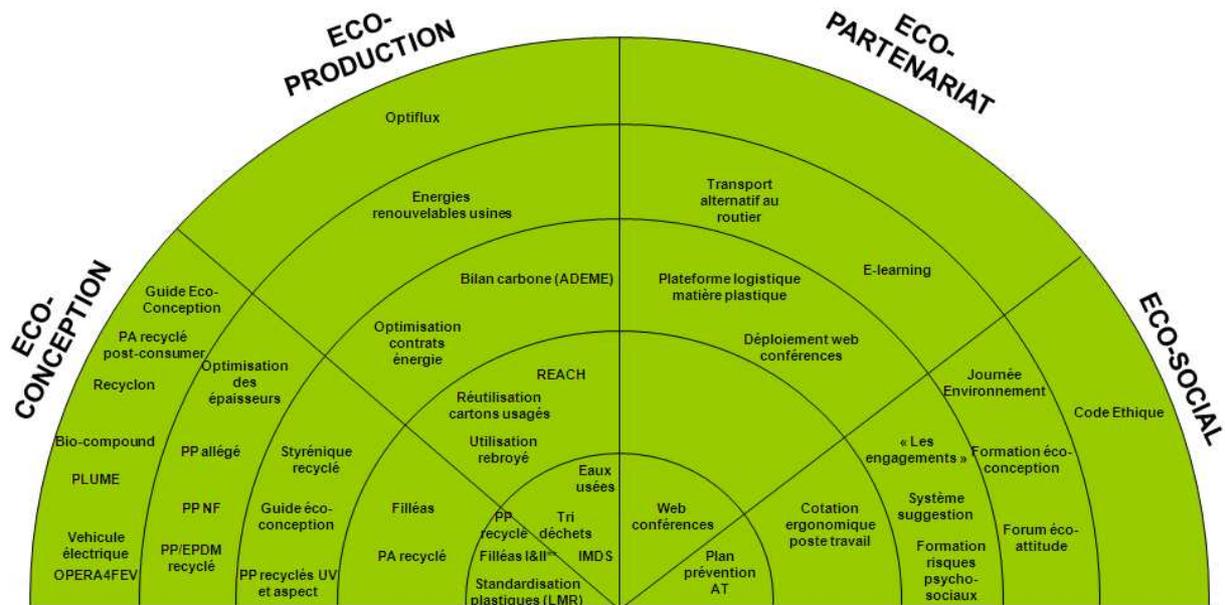


Figure 1 – Road Map ECOVISION

## I.2 Mise en œuvre

- Déploiement du Code Ethique sur tous les sites du Groupe Mecaplast (France, Monaco, Chine, Inde, Brésil, Turquie, Allemagne, Etats Unis ...): celui-ci est déployé sur les sites de production et les antennes techniques.
  - ⇒ Le Code Ethique Mecaplast a été mis à disposition dans l'Intranet du Groupe et est intégré dans les standards du Groupe via le SMI (Système de Management Intégré). A noter que l'ensemble du personnel Mecaplast a accès à ces données communes.
- Intégrer les principes du Code Ethique sur les sites à l'International: assurance de la compréhension des enjeux vis-à-vis du Groupe.
- Sensibilisation via les Ressources Humaines sur le respect de l'Homme (via des formation de management ...)
- Mise en place des « entretiens de démissions » pour connaitre les raisons de départ et mettre en œuvre des solutions pour pallier ces problèmes.

## I.3 Mesure des résultats

La Direction des Ressources Humaines veille au Respect des engagements sur les Sites Mecaplast via des audits.

La détection d'éventuels dysfonctionnements de management se fait via les entretiens de démissions et/ou des boites à idées.





## II Principes relatifs au droit du travail

### *II.1 Evaluation Politique et Objectifs*

En 2011, mise en place au niveau du Groupe d'un Code Ethique : présentation de ce Code Ethique aux représentants du personnel, Comité de Directions et management, affichage sur les sites :

#### Respecter les droits fondamentaux

- Interdiction du travail des enfants
- Promotion de la santé et sécurité au travail
- Discrimination

#### Promouvoir le Développement Durable

- Environnement
- Ressources Humaines

#### Ethiques et règles de comportements

- Utilisation régulière des fonds, des services ou des actifs du groupe Mecaplast
- Relation avec les clients, les prestataires, les fournisseurs
- Respect du droit de la concurrence

#### Ethique de conduite professionnelle

- Confidentialité
- Loyauté
- Conflit d'intérêt
- Alcools, drogues, tabacs

#### Assurance de la sécurité sur le poste de travail

- Sécurité dans l'environnement de travail



## ***II.2 Mise En Œuvre et Mesure Des Résultats***

### **Mise en place d'un plan d'action sur les salariés seniors en 2010**

L'objectif est de permettre aux seniors de rester dans l'emploi et de pouvoir se former et transmettre leur savoir.

- Avec des indicateurs communs aux établissements comportant des objectifs chiffrés spécifiques à chaque site en fonction de leurs problématiques sur les thèmes suivants :
  - Anticipation de l'évolution des carrières professionnelles
  - Amélioration des conditions de travail et prévention des situations de pénibilité
  - Développement des compétences et des qualifications et accès à la formation par établissement
  - Aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite
- Les indicateurs sont suivis de manière trimestrielle au niveau des Comités d'Entreprise, dans le cadre de la réunion ordinaire. Le bilan annuel est ensuite présenté au Comité Central d'Entreprise.

### **Accord sur les risques psycho-sociaux**

L'objectif est de réduire le stress au travail

- Accord signé en 2010
- Formation des membres des comités d'hygiène et sécurité aux Risques psycho-sociaux
- Formation du management aux risques psycho-sociaux
- Elaboration et diffusion d'un questionnaire (KARASEK) permettant de cerner les risques psycho-sociaux
- Conduite de groupe d'expression des salariés
- Plan d'actions suite aux résultats de ces questionnaires et de ces groupes d'expression
- Suivi des plans d'action au niveau des CHSCT et des CE. Bilan effectué chaque année en Comité Central d'Entreprise.

### **Plan d'action sur la pénibilité au travail**

L'objectif est de prévenir la pénibilité afin de permettre aux salariés de travailler en bonne santé plus longtemps.

- Plans d'actions concernant :
  - L'adaptation et l'aménagement des postes de travail
  - L'amélioration des conditions de travail en terme organisationnel
  - Développement des compétences et des qualifications
  - Aménagement des fins de carrière



- Déploiement du plan d'action auprès des Comités de Direction, CHSCT et affichages sur les sites
- Réunions avec une commission de suivi composée de représentants du Personnel une fois par trimestre.

### **Plan d'action sur l'Egalité professionnelle Hommes/Femmes**

Objectif : traiter les Hommes et les Femmes de manière équitable dans l'entreprise

- Un plan d'action est déployé sur les thèmes suivants :
  - Sensibilisation de la Hiérarchie sur l'Egalité professionnelle
  - Egalité dans les modes de sélection et de recrutement en interne et en externe
  - Accès égal à la formation
  - Amélioration des conditions de travail
  - Niveaux de salaires Hommes/Femmes équivalents avec les mêmes possibilités d'évolution
- Tous ces thèmes sont suivis en réunions de Comités d'Entreprise dans chaque établissement.
- Un Bilan est effectué une fois par an en Comité Central d'Entreprise.

### **Mise en place de boîtes à idées dans chaque établissement**

Objectif : permettre à chacun de s'exprimer afin d'améliorer les conditions de travail

- Les meilleures idées sont mises en oeuvre et le salarié ayant émis la meilleure idée reçoit une récompense

### **Entretiens annuels obligatoires pour chaque salarié**

Objectif : mesurer la performance de chaque salarié et lui permettre de s'exprimer concernant son travail et ses conditions de travail

### **Entretiens de retour après absences**

- Indicateur Groupe (indicateur PEPS) sur l'absentéisme au travail mis en place.
- ⇒ Détection des causes racines liées à l'absentéisme après analyse (si cause due au relationnel et/ou managériale)



## Suivi des Accidents du travail et des maladies professionnelles

Objectif : réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles,

- Analyse des causes de chaque accident du travail et maladies professionnelles et plans d'actions qui en découlent
  - ⇒ A noter que le nombre d'accidents du travail, grâce à IZA (s'Impliquer pour le Zéro Accident), a permis de diminuer de 24% par rapport à l'année 2010.
- Suivi des actions dans les Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
- Validation d'un outil d'évaluation Ergonomique d'un poste de travail sur 23 critères
  - ⇒ Création d'un référentiel de standard d'Ergonomie pour les postes de travail (Conception et correction)

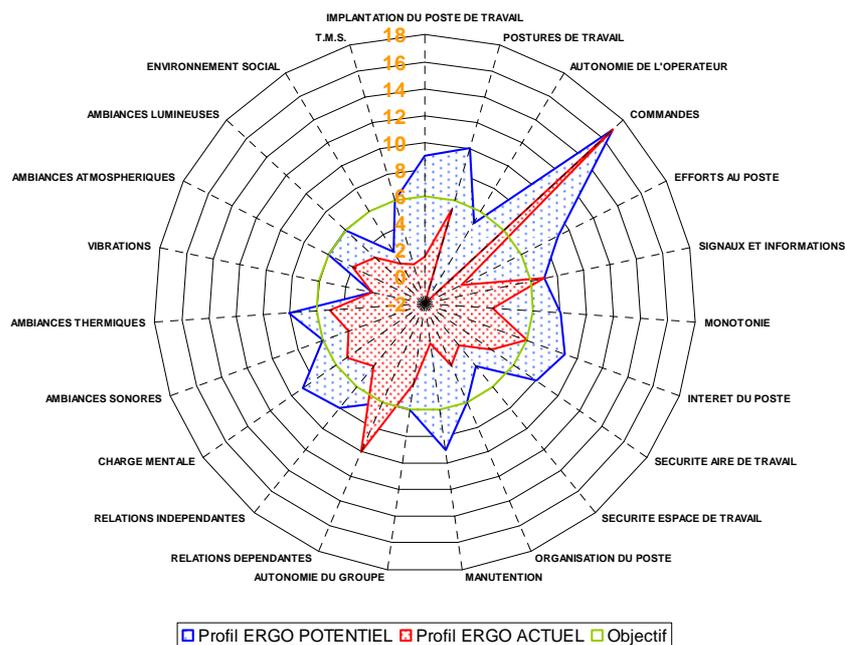


Figure 2 – Profil Ergonomique Poste de Travail



## III Principes relatifs à l'environnement



### *III.1 Evaluation, politique et objectifs*

Mecaplast, pour promouvoir ces engagements, a lancé une Démarche basée sur des objectifs Qualité visant les thématiques suivantes :

- Réduction des déchets

Objectifs :

- Valoriser nos déchets plastique et textile
- Gain en achat matière

- Réduction de la pollution

Objectifs :

- Diminuer les rejets atmosphériques (COV) et dans l'eau des usines de production
- Respecter les réglementations européennes (substances interdites et sur les Véhicules Hors d'Usage)
- Protéger la couche d'ozone
- Réduction des coûts (déplacement et logistique)

- Protection des ressources naturelles

Objectifs :

- Réduire la consommation d'énergie des usines de production
- Réduction des dépenses associées

- Eco-conception

Objectifs

- Respecter la réglementation européenne sur les véhicules hors d'usage (VHU 2000-53 : 85% de matière recyclée en 2006 et 95% en 2015)
- Fabriquer nos produits avec des matériaux verts
- Alléger nos produits
- Gain en matière

- Véhicule électrique

- Communication

- Plaquette MECAPLAST
- Lettre de l'innovation en interne (édition trimestrielle)
- Communiqués de presse (OPERA4FEV, MECAPLAST/Milliken)

- Cette démarche a été lancée depuis quelques années et est visible sur le site web de Mecaplast.



- Il faut noter que l'ensemble des sites de production de Mecaplast est certifié ISO 14001.
- Mecaplast, toujours dans sa démarche d'amélioration, s'assure de sa conformité aux réglementations en vigueur (2000/53/CE, Liste Candidate Reach, GADSL ...) avec l'activité de veille réglementaire interne.

### **III.2 Mise en œuvre**

Le Groupe s'assure du maintien des Certifications de ses sites de production pour être en conformité aux exigences de l'ISO 14001.

#### **Réduction des Déchets**

- Actions en cours :
  - Valider l'utilisation de plastique rebroyé pendant les projets en développement
  - Utiliser la base d'échange matières rebroyées (MECAMASTER)
  - Recycler le papier dans les centres techniques et sites
  - Valider des solutions de recyclage de nos déchets textile
  - Peser nos déchets (pour le revente et gestion interne) = équiper les sites de balances
  - Mettre en place des contrats d'achat avec les sociétés repreneuses de nos déchets plastiques (non valorisables en interne)
  - Réutiliser les cartons en interne sur site (3 utilisations) et favoriser les bacs plastiques réutilisables pour le conditionnement de nos pièces
- Actions réalisées :
  - Utiliser le guide du tri et du recyclage (réalisé en 2007) pour trier de manière optimale les déchets (réduction des DIB – Déchets Industriels Banaux et DIBU – Déchets Industriels Banaux Ultimes)



## Réduction de la pollution

- Actions en cours :
  - Optimiser la logistique des pièces (clients) et composants (fournisseurs)
  - Utiliser des transports alternatifs au transport routier pour les pièces (voie fluviale, voie ferrée, implantation unités / "low cost"...).
  - Redéployer la formation aux outils d'audio et web conférence Genesys actuellement disponibles
  - Réaliser des bilans carbone des sites (outil ADEME)
  - Déployer REACH
- Actions réalisées :
  - Respecter les seuils de rejets eaux usées et atmosphériques unités
  - Déclarer nos produits sous IMDS
- Analyse des moyens possible pour le traitement en fin de vie des produits.
- Déploiement, via les équipes Qualité Fournisseurs, de la conformité des produits et matières achetées aux réglementations en vigueur
- Suivi de l'utilisation de matière recyclée dans nos produits issus du postindustriel ou post-consumer

## Protection des Ressources Naturelles

- Etudier l'introduction d'énergies renouvelables lors de la construction de nouvelles usines (Appliquer les normes HQE - Haute Qualité Environnementale)

## III.3 Mesure des résultats

### Réduction des Déchets

- Audits des bennes DIBU (Déchets Industriels Banaux et Ultimes) réalisés
  - ⇒ aucun déchet plastique présent dans les bennes.
- Mise en place de la base commune d'échange matières rebroyées MECAMASTER :
  - ⇒ les sites renseignent mensuellement la base depuis Septembre 2010
  - ⇒ 60 tonnes de matière rebroyées et matière noble obsolètes disponibles pour les cessions intersites.
- Etendre la base aux sites européens



MECAPLAST est impliqué dans le domaine du Véhicule Electrique :

- Comme leader du programme ANR (Agence Nationale de Recherche) sur les nouveaux racks en thermoplastiques pour les véhicules à énergie 100% électrique.
- Comme leader du projet Européen **OPERA4FEV** : concernant les Racks batterie pour les véhicules 100% électrique. Ce projet vise a réduire le poids, les coûts et le temps d'assemblage en utilisant les matières plastiques



Figure 3 –Op.e.r.a4fev

Site Web du projet : <http://www.opera4fev.eu/>

- En collaboration avec Renault sur TWIZY comme fournisseur de garnitures intérieures et extérieures des véhicules



Figure 4 - TWIZY

- Comme concepteur de solutions acoustiques visant la réduction du bruit à l'intérieur du véhicule dans le cadre de FAM – F-City.



Figure 5 - F-City

- Comme concepteur de rack pour véhicule électrique sur projet Hydole en collaboration avec Peugeot-Citroen : réalisation d'outillages d'injection, calcul de refroidissement

### Réduction de la pollution

- Contrat en cours de finalisation pour la mise en place d'une plateforme logistique pour le site de Vire, afin de réduire nos émissions CO<sup>2</sup> sur les matières d'un Fournisseur. En France, celle-ci permettra d'alimenter trois sites : Vire, Précigné et Ste Marguerite et de réduire notre impact CO<sup>2</sup>.
- Réalisation d'un questionnaire (en France via Lotus Notes) pour identifier les besoins et les freins à l'utilisation de la web conférence.
- Réalisation des bilans Carbone du site de production de Lens (France) et du Centre Technique de Monaco.

Émissions totales  
**2 012 tonnes équ. CO<sub>2</sub>**

Émissions par employé: **6 tonnes** équ. CO<sub>2</sub> équivalent à 30 000 km parcourus en voiture

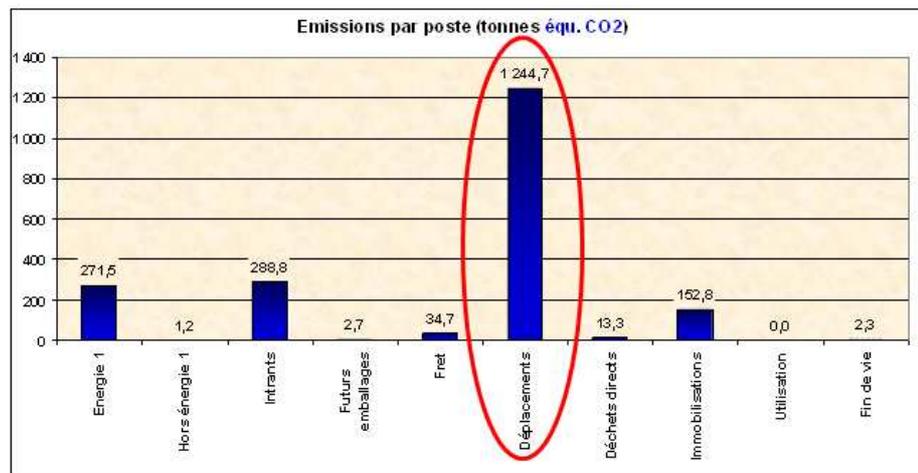


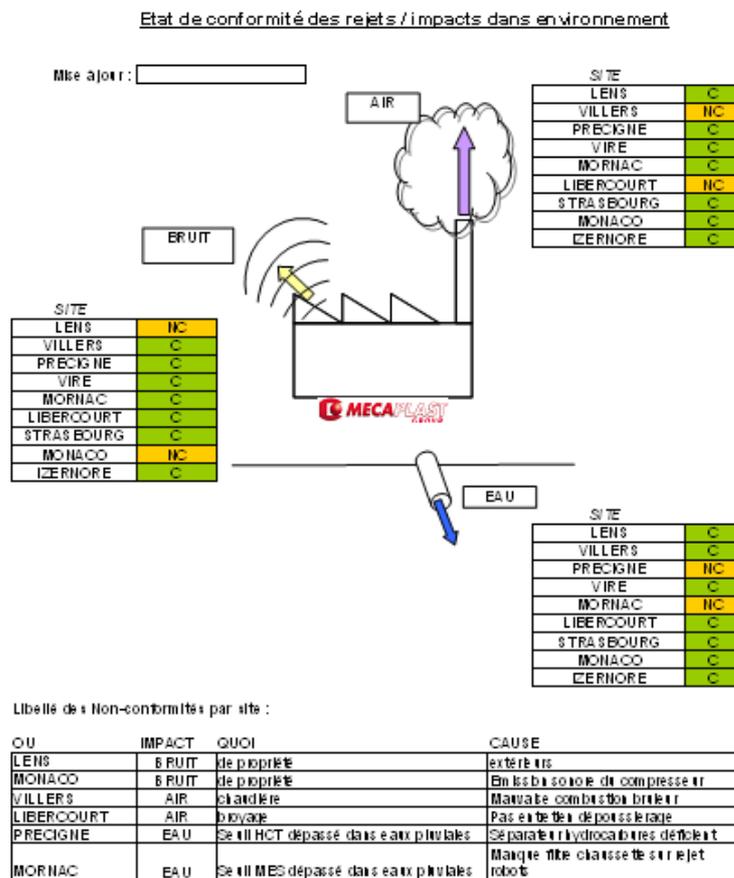
Figure 6 - Emissions CO<sup>2</sup>



- Suivi du respect des taux d'utilisation des substances listées dans Reach et les réglementations :

⇒ suivi sans indicateur, il est réalisé via l'outil IMDS lors des acceptations ou refus des données soumises dans le système

⇒ A noter que la window person IMDS, effectue une sensibilisation du personnel Qualité Fournisseur sur le respect des réglementations et des engagements de conformité. Sensibilisation réalisée a chaque nouvel arrivé et a chaque évolution des réglementations comme la liste candidate Reach.



**Figure 7 - Reporting sur la conformité de nos émissions polluantes (eaux usées et atmosphériques)**



## Allègement des véhicules

- Mecaplast propose une réduction en poids de 7kg par véhicule grâce aux utilisations suivantes :
  - Utilisation de nouvelles matières premières (nouvelles, fibres, une faible densité des polymères)
  - Utilisation de nouveaux process d'injection (agent gonflant, Mucell, ...)
  - Utilisation d'une nouvelle combinaison de procédés (soudure infra-rouge, soudure laser )
  - Utilisation de nouvelle méthode de moulage et de conception
- MECAPLAST Group a été retenu par l'état Français sur un projet proposé en novembre 2011. Il s'agit du projet **PLUME** dont l'objectif est de réduire la masse de 35 à 40% des habillages intérieurs et extérieurs non soumis aux exigences de choc.  
Ce projet sera le premier projet FUI collaboratif piloté par MECAPLAST avec deux laboratoires (CEMEF et université de Saint-Etienne) et des industriels (SUMIKA et CERO).



ANR Project  
with Engel, Lanxess, Cetim,  
MECAPLAST : project leader

Target: reduction of weight on engine parts and water box



FUI project  
with PSA, RSA, SUMIKA, CERO, CEMEF, UJM  
MECAPLAST : project leader

Target: reduction of 30 to 50 % PP parts

Lien : [http://www.plastech.biz/news/article\\_5924\\_1/High-performance-reinforcing-additive-from-Milliken-helps-Mecaplast-make-lighter-car-parts](http://www.plastech.biz/news/article_5924_1/High-performance-reinforcing-additive-from-Milliken-helps-Mecaplast-make-lighter-car-parts)

## Perspectives sur l'allègement

- MECAPLAST sera impliqué en 2012 sur le montage de trois projet collaboratifs dont l'objectif est d'alléger, ces projets seront déposés au FUI 14.
- INOLIGHT : projet piloté par MECAPLAST avec PSA sur l'allègement des ébénisteries
- ARIZONA : projet piloté par MECAPLAST sur l'auvent avec intégration de traverse composites
- CAB COMPOSITE : projet piloté par VOLVO sur l'allègement de cabine de camion



## Utilisation de Matières “vertes” dites “Green Material”

- MECAPLAST est en phase d'introduction de matières recyclées dans le PBT, PP a faible émission, PA6, PA66, ABS/PC dans les nouveaux développements.
- Mecaplast est en collaboration avec PSA sur le projet MATORIA sur l'utilisation de matières plastiques biosourcées.
- Mecaplast est en collaboration avec ALCAN sur le projet sur le LCA, l'utilisation de matières plastiques biosourcées.
- Mecaplast utilise, aujourd'hui, 17% de matières recyclées dans la fabrication de ses produits.
- Mecaplast est le leader du projet RECYCLON avec PSA, Galloo, RTP. Ce projet est financé par l'ADEME sur le sujet de l'utilisation de matière Polyamides Postconsumer.



### Recyclon

ADEME project with PSA, GALLOO, RTP

MECAPLAST : project leader

Target : develop postconsumer PA



Figure 8 - Utilisation de Green Material



## Protection des Ressources Naturelles



Etude sur l'introduction d'énergies renouvelables lors de la construction de nouvelles usines (Application des normes HQE - Haute Qualité Environnementale)

- ⇒ Retour sur investissement trop long
- ⇒ Pas de retour d'expérience à ce jour sur la fiabilité des panneaux photovoltaïques sur de telles durées
- ⇒ Risque d'incendie "classique" aggravé par la présence de panneaux photovoltaïques → risque plus important d'atteinte à l'outil de production et d'arrêt d'exploitation.

Organisation d'une journée pour l'environnement prévue en Septembre 2012.

Une plaquette du groupe MECAPLAST décrivant certains résultats du plan ECOVISION a été créée et mise à disposition sur l'intranet Mecaplast.

Formation des managers au développement durable pour déploiement de cette culture dans le groupe : A venir troisième semestre 2012.

Mise en place d'un outil de suggestion pour les « idées » liées au développement durable : courant second semestre 2012.

### Eco-Conception : actions & résultats

Validation de matières recyclées :

- Applications extérieures peintes
  - Styreniques
  - Polyoléfines
- Applications intérieures soumises à des exigences d'émissions
  - Polyoléfines
- Applications moteurs
  - Polyamides pour couvre culasse, répartiteur et protecteur de « common rail »

Validation de matières biosourcées :

- Applications moteurs
  - Alliages à base polyesters saturés pour ligne d'admission
- Applications intérieures soumises à des exigences d'émissions
  - Alliages polymères biosourcés/Polyoléfines
  - Matières renforcées fibres végétales

Mise en application du panel LMR (Liste des Matières Référencées en interne Mecaplast)

Analyse des outils d'analyse de cycle de vie (bench client, concurrents et choix pour MECAPLAST) et lancement d'une étude sur deux produits moteur et carrosserie.



## IV Principes relatifs à la lutte contre la corruption



### *IV.1 Evaluation, politique et objectifs*

- Mecaplast s'est engagé dans une démarche visant à éliminer les pratiques de corruption dans ses échanges dans les pays où cette pratique s'avère être courante. Celle-ci est décrite dans la partie III du Code Ethique du Groupe. De plus, un Code Ethique Fournisseur a été déployé à l'ensemble de nos fournisseurs afin qu'ils respectent les principes régis par Mecaplast membre du Pactes des Nations Unies.
- Chaque collaborateur s'engage à respecter le Code Ethique et ne peut convenir de conventions, actes ou autres arrangements constituant une infraction au Code ou aux réglementations applicables.

### *IV.2 Mise en œuvre*

La partie III du Code Ethique Mecaplast intègre une partie Ethique de conduite des affaires incluant les points suivants :

- Interdiction de tout investissement chez les fournisseurs
- Utilisation régulière des fonds, des services ou des actifs du Groupe à des fins illicites
- Interdiction de tout financement de la vie politique
- Interdiction de tout versement illicite aux autorités administratives ou à leurs salariés
- Régularité des comptes, livres et registres pour chaque transaction du Groupe

### *IV.3 Mesure des résultats*

- Audit de gestion réalisée par un cabinet extérieur chaque année
- Mise en place du Code Ethique début 2012 sur l'intranet (Premier semestre 2012)

**ANNEXE : Code Ethique et plaquette MECAPLAST  
(présents sur site Global Impact)**

